

**CONVOCACTION à L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE  
pour l'année 2021**

**de l'Association des AMIS DU MUSÉE DE MORLAIX**

Chers Amis,  
Vous êtes conviés à participer – *ou à vous faire représenter en retournant le pouvoir joint-* à  
L'Assemblée Générale Ordinaire de notre association pour l'année 2021 qui aura lieu  
le :

**Lundi 21 MARS 2022 à la Mairie de Morlaix, Salle Ange de Guernisac, à 10h**  
(1)

En présence de M. Jean-Paul VERMOT, Maire de la Ville de Morlaix  
Sont invités : M. Jean-Paul Vermot , Maire de la Ville de Morlaix  
M. André Laurent, Maire adjoint, en charge de la Culture  
M. Patrick Gambache, élu, référent pour le projet Musée  
Madame Sophie Weygand, conservatrice du Musée

**Ordre du jour :**

- Accueil
- Rapport moral par Alain MEUDIC président des Amis du Musée de Morlaix.
- Rapport d'activités, projets 2022.
- Rapport financier
- Intervention de Mme Sophie Weygand, conservatrice du Musée de Morlaix
- Elections au Conseil d'Administration :

Trois membres du conseil d'administration arrivent en fin de mandat (A. MEUDIC ,  
Michèle CENTRES et Marie Thérèse LECLERCQ) et auxquels il faut ajouter notre  
regretté Gilbert GELARD trésorier adjoint remplacé dans ses fonctions par Nicole  
BIZOUARN.

Michèle CENTRES et Marie Thérèse LECLERCQ sont démissionnaires, trois postes  
d'administrateur sont donc à renouveler.

Afin de procéder à l'élection en séance, les candidatures nouvelles, parmi les  
adhérents de notre association, devront parvenir au secrétariat (avec une  
brève lettre de motivation)

Par mail ou par courrier

Association des Amis du Musée de Morlaix

BP 87459

29674 Morlaix Cedex

Avant le 15 mars 2022

Nous regrettons de ne pouvoir proposer le pot de l'amitié à la fin la fin de  
l'assemblée générale (pour raison sanitaire)

**Alain Meudic Président - Françoise Terret-Daniel vice -Présidente**

- (1) La signature du registre de présence pourra se faire sur place avant l'AG, dès 9h30, ainsi que le règlement des cotisations 2022 pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait.